

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20180404-D2018-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2018
Date de réception préfecture : 09/04/2018

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2018-20 en date du 04/04/2018 concernant l'affectation du résultat d'exploitation constaté au compte administratif 2017 au budget principal 2018 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 04 avril 2018, à 19H30, suivant convocation en date du 28 mars 2018, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Roger DESROCHE, Thierry ARMAND, Michel JACQUET, Jean-Claude LEBLOIS, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Thierry BERGER, Christelle LATOUR, Andrée HARGE, Pascal BABAUDOU.

Représentés : Christine CASTANET a donné pouvoir à Alain FAUCHER.

Mme Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	1	10	11	11	0

Le Conseil Municipal :

Considérant le compte administratif 2017 du budget principal approuvé par délibération du 07 mars 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants et à l'unanimité :

POUR MEMOIRE :	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2016	113999,32
Excédent d'investissement antérieur reporté 2016	-7364,83
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017	
Solde d'exécution de l'exercice	14211,87
Solde d'exécution cumulé	6847,04
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
Dépenses d'investissement	4357,61
Recettes d'investissement	
Solde des restes à réaliser	-4357,61
Rappel du solde d'exécution cumulé	6847,04
Rappel du solde des restes à réaliser	-4357,61
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	2489,43
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	0
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	71173,38
Résultat antérieur	113999,32
TOTAL A AFFECTER	185172,70
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 09 avril 2018.

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20180404-D2018-20-DE
Date de télétransmission : 09/04/2018
Date de réception préfecture : 09/04/2018

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2018)	
2) Reste de fonctionnement à reporter au BP 2018 ligne 002 (reporte à nouveau créateur)	185172,70

A La Geneytouse, le 09 avril 2018

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 09 avril 2018.